

Les élus du Parti de Gauche demandent le rétablissement de la clause générale de compétences

Écrit par Bureau de la Gauche par l'Exemple

Lundi, 26 Novembre 2012 13:03 - Mis à jour Lundi, 26 Novembre 2012 15:08

Le conseil national de l'association des élus « La Gauche par l'exemple » réuni samedi 24 novembre à Châteldon (63) a réaffirmé son attachement au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales.

Les élus du Parti de Gauche demandent le rétablissement de la clause générale de compétence pour les départements et les régions, qui leur a été retirée par la loi du 16 décembre 2010.

La clause générale de compétence permet aux collectivités d'adapter les réponses aux besoins des usagers.

Rapprocher les centres des décisions et les usagers est indispensable pour mettre en œuvre une véritable implication citoyenne dans la définition de l'intérêt général.

Ce principe doit inspirer l'acte III de la décentralisation à l'instar des lois de décentralisation de 1982-1983.